

Communiqué de presse, le 22 juin 2026

Il y a toujours quelqu'un pour penser à vous **Tout l'été, participez à un concours artistique pour illustrer les cartes postales du dispositif Vigilans Centre-Val de Loire**

À l'occasion des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) 2026 qui se dérouleront en octobre prochain et dont le thème cette année sera *Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts*, le réseau régional de prévention du suicide lance un concours de création visuelle ouvert à tous. L'objectif : réaliser les illustrations qui figureront sur les cartes postales adressées par le dispositif Vigilans Centre-Val de Loire aux patients suivis dans le cadre du dispositif de prévention du suicide.

Une carte postale pour maintenir le lien

Parfois, une simple attention peut faire la différence. Une présence, un message, un signe que quelqu'un pense à nous. Cette conviction est au cœur du dispositif imaginé à la fin des années 1960 par le psychiatre américain Jérôme Arthur Motto. Son principe, aujourd'hui reconnu pour son efficacité, repose sur l'envoi régulier de courriers personnalisés aux personnes ayant effectué une tentative de suicide afin de rompre le sentiment d'isolement et d'abandon.

Cette approche inspire aujourd'hui le dispositif Vigilans, qui utilise notamment l'envoi de cartes postales pour maintenir un lien humain avec les patients.

Les résultats sont significatifs : les personnes incluses dans le programme Vigilans réduisent de 38 % leur risque de réitération suicidaire au cours de l'année suivant leur entrée dans le dispositif, rappelle Johanne Breton, psychiatre en charge du dispositif 3114.

Depuis l'ouverture de Vigilans Centre-Val de Loire, près de 6 000 patients ont reçu ces cartes postales de soutien.

Un concours ouvert à tous les talents

Photographie, dessin, peinture, collage, illustration, art urbain ou création numérique : toutes les formes d'expression artistique sont les bienvenues.

Pour trouver l'inspiration, les participants sont invités à répondre à une question simple : « **Quelle carte postale aimerais-je recevoir pour savoir que quelqu'un pense à moi et que je peux demander de l'aide ?** »

À travers leur création, ils contribueront à transmettre un message essentiel : « Nous sommes là si vous avez besoin. Nous pensons à vous. »

Un ambassadeur de choix

Xavier SELVA, @le_darondelaculture, auteur, réalisateur, rédacteur en chef et passionné par la culture sous toutes ses formes, a accepté d'être l'ambassadeur de cette mobilisation. Il relaiera le concours régional de visuels pour les SISM 2026 sur les réseaux sociaux.

Quand on m'a proposé d'être l'ambassadeur de ce concours, j'ai dit oui sans hésiter une seconde. Au-delà des dispositifs et des chiffres, il y a une idée toute simple qui me touche. Rappeler à quelqu'un qu'on pense à lui peut suffire à faire la différence. Qui plus est, la création, sous toutes ses formes, c'est mon métier et ma passion depuis plus de trente-cinq ans donc un tel concours est en cohérence avec ce que je peux défendre au quotidien. Relayer ce projet auprès de ma communauté, c'est donc une évidence, et sans doute l'un des messages les plus importants que j'aurai à porter cette année. Xavier Selva

Comment participer ?

Les visuels doivent être envoyés en format numérique .jpg, en haute définition avant le 3 septembre 2026, par mail à : vigilanscvl@chu-tours.fr

Chaque participant recevra un accusé de réception ainsi qu'une autorisation de cession des droits (pour les participants mineurs, cette autorisation devra être signée par un parent) permettant l'utilisation du visuel sur les cartes postales du dispositif. Les créations devront respecter les valeurs de bienveillance portées par le projet. Tout contenu à caractère haineux, discriminatoire ou raciste sera exclu.

Une exposition régionale et un vote du public

Les œuvres reçues seront exposées en septembre 2026 dans différents lieux de la région Centre-Val de Loire, notamment autour du 10 septembre, Journée mondiale de prévention du suicide.

Des contacts sont pris avec des galeries commerciales, des musées, des hôpitaux, partout dans la région... afin de leur proposer de télécharger le kit des visuels présélectionnés. Le kit sera également disponible en ligne sur le site (vies37.psrc.fr) afin que toute personne volontaire puisse le télécharger et exposer les visuels.

A partir du 3 septembre, le public pourra voter pour ses créations préférées grâce à un QR code qui sera créé ultérieurement.

Qui peut participer ?

Ouvert à toute personne à partir de 6 ans souhaitant contribuer à une démarche de prévention et de solidarité.

- Amateurs
- Professionnels
- Étudiants
- Artistes en herbe
- Familles
- Proches

Les résultats du concours et les prix décernés

Trois prix récompenseront les oeuvres sélectionnées.

> **Prix du Public** : attribué au visuel ayant recueilli le plus de votes.

> **Prix des Patients** : décerné avec la participation des patients partenaires, notamment en lien avec la Clinique Psychiatrique de Vontes.

> **Grand Prix du Jury** : attribué par un jury composé de professionnels de santé, d'acteurs institutionnels, de représentants du monde culturel et de personnalités engagées dans la prévention en santé mentale.

Les lauréats seront récompensés le 10 octobre 2026 à 14 heures au Musée des Beaux-Arts de Tours, dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (5 au 18 octobre 2026).

Pour chacun des trois prix, le lauréat remportera :

Une entrée à la Fondation Louis Vuitton

Un billet de train aller-retour Centre-Val de Loire – Paris

Valeur du lot : 250 €

Ces récompenses sont financées par l'association Agir pour la Prévention du Suicide Centre-Val de Loire.

D'autres prix seront également attribués : livres, matériel d'arts plastiques, places de cinéma, lots culturels.

Une mobilisation collective pour la prévention du suicide

Le concours bénéficie du soutien de nombreux partenaires régionaux : établissements hospitaliers, structures de santé mentale, collectivités territoriales, associations d'usagers et de familles, Missions Locales et acteurs engagés dans la promotion de la santé mentale.



> UN DISPOSITIF NATIONAL

VigilanS est un dispositif national de veille, de recontact des personnes ayant fait une tentative de suicide. Son objectif est de diminuer les récurrences suicidaires et finalement le suicide. C'est un dispositif de prévention, mais qui fait également du soin et qui au décours de son activité peut être amené à prendre en charge des situations d'urgence. Il s'adresse à tout patient qui est passé à l'acte, quel que soit son âge. Le dispositif VigilantS s'adapte à chaque patient et n'agira pas de la même manière selon si le patient identifié est à faible risque de récurrence, ou si au contraire le risque est élevé. En effet, la prise de contact sera renouvelée plus régulièrement selon les cas.